CAS TYPE

Les cas-types sont des exploitations reconstituées via un travail collectif de modélisation et d'expertise de terrain. Ils décrivent le fonctionnement technique et économique d'un système cohérent et reproductible dans un contexte donné.

Descriptif du système

Main-d'œuvre
1,3 UMO dont 0,3 salariée

Surfaces
52 ha de SAU dont :
- 41 ha de SFP
 dont 41 ha d'herbe
- 11 ha de grandes cultures

180 ha de parcours individuels

Cheptel
69 UGB herbivores dont :
- 69 UGB ovin viande

Chargement apparent
0,2 UGB / ha SFT

L'atelier ovins viande

Troupeau
460 brebis viande et agnelles (EMP)

Production
101 de productivité numérique / brebis
6 384 kilos carcasse équivalents agneaux

Alimentation
- 261 kg MS de fourrages distribués par brebis
 dont 0 % acheté
- 90 kg de concentrés par brebis
 dont 27 % acheté



Cas-type ovins viande
PACA - Drôme - Isère

Spécialisé transhumant en zone préalpine

Agnelage x1 - agneaux lourds bergerie

REF. 0924T1006 / PREASPE1 - RÉSULTATS CAMPAGNE **2025**
Groupe : OV spécialisé pastoral collectif



Un éleveur transhumant avec un troupeau de 460 brebis Mérinos d'Arles en croisement viande intégral, une production d'agneaux de bergerie et une large autonomie alimentaire associant prairies cultivées et cultures de céréales, parcours locaux et estive alpine.

Atouts

- La présence de parcours de proximité associés avec des cultures fourragères et céréalières en quantité suffisantes permet d'assurer l'alimentation du troupeau avec les marges de sécurité intégrant les contraintes du climat méditerranéen.
- Face au risque important de sécheresse estivale et au manque de surfaces de parcours adaptés à cette période, la pratique de la grande transhumance dans les Alpes s'est souvent imposée dans ces élevages, d'autant que cela libère du temps de travail l'été pour les cultures.

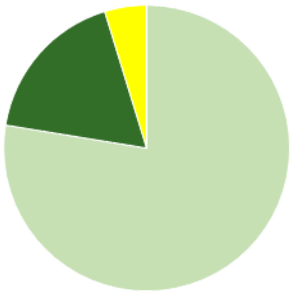
Contraintes

- La présence du loup cause de nombreux dégâts.

INSTITUT DE L'ELEVAGE idele | CHAMBRES D'AGRICULTURE | inosys RÉSEAUX D'ÉLEVAGE
MRE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR MAISON RÉGIONALE DE L'ÉLEVAGE
UMT Pasto

ASSOLEMENT DU SYSTEME

Surface Agricole Utile	**52 ha**	Surface Fourragère Principale	79 %	Surface Non Fourragère	21 %
Surface pastorale	**180 ha**				

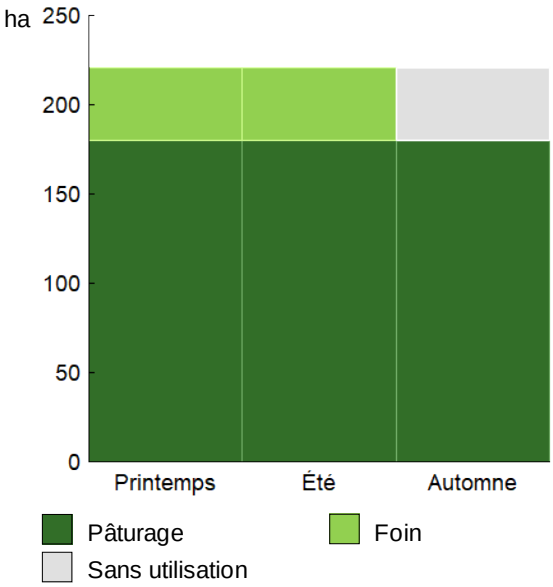


	Surface (ha)	%
Surface pastorale individuelle	180,0	78
Surface en herbe	41,0	18
Grandes cultures	11,0	5

LE SYSTEME FOURRAGER

Chargement corrigé	**0,79 UGB / ha SFP**	**Cultures Fourragères (CF)/ SFP**	**0 %**
Part des prairies permanentes / SH	15 %	Prairie temporaire implantée dans l'année	ha
Indice de pastoralisme	57 %		
Fumure minérale (/ha herbe)	0 N 60 P2O5 60 K2O	Fumure minérale (/ha CF)	0 N 0 P2O5 0 K2O

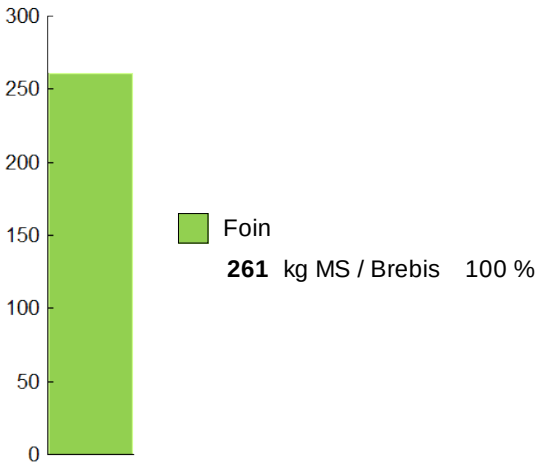
Utilisation des surfaces fourragères



Couvert / mode d'utilisation	Surface (ha)	N	P2O5	K2O	Fum Orga
Surface en herbe					
Foin + Foin	41,0				
Parcours:lande herbeuse					
Pâturage	180,0				

Fourrages conservés utilisés	**261**	**kg MS/Brebi**
dont variation de stock	30	kg MS/Brebis
Autonomie des fourrages conservés	100	%

Fourrages conservés utilisés



Récoltes	Surface (ha)	Rdt MS/ha	kg MS /Brebis	Ares /Brebis
Foin	34,5	3,9	291	7,5
1° coupe non déprimée	34,5	3,9		

PRODUCTIONS VEGETALES



ha

11,0 Céréales à paille

Grandes cultures	**11,0 ha**	Nb de cultures avec + de 5% de la SAU	6
		Fumure minérale (/ha SNF)	
		60 N 70 P_2O_5 70 K_2O	
Marge brute des productions végétales		**-594 €**	**-54 €/ha**

Conduite des productions végétales

Cultures	Signe qualité	Surface (ha)	Rdt /ha	Fumure minérale/ha N	P_2O_5	K_2O	Fum Orga	IFT herbi. - aut.	Dés. méca	Prix € / unité	M.B. €/ha
Grandes cultures											
Céréales à paille		11,0	q							0,00	

LE TROUPEAU OVINS VIANDE

Effectif Moyen Présent (EMP) **460** | Atelier ovins viande 69,0 UGBO | **100 % du total UGB**

460 brebis primées | 41,0 ha SFPO

476 Femelles destinées à la reproduction

dont 0 épongées

413 Mises bas

528 Agneaux nés

65 Agneaux morts

463 Agneaux élevés

Nombre et race des brebis

460 Merinos d'arles

Nombre et race des béliers

10 O.I.F

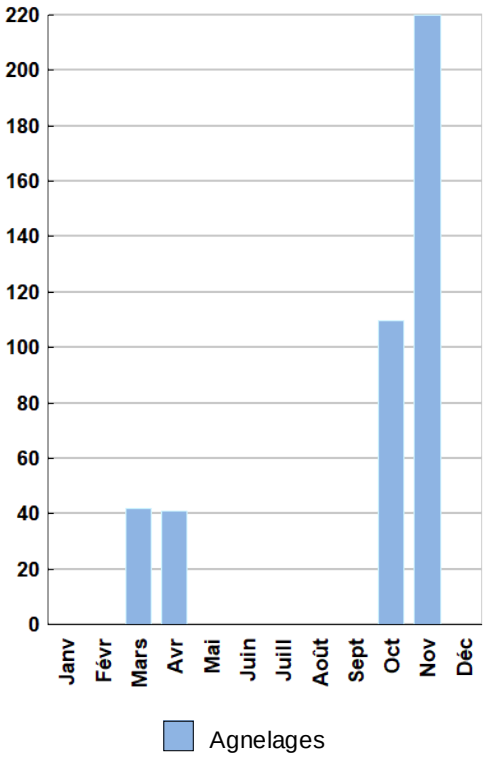
Performances de reproduction

Taux de mise bas	87	%
Taux de femelles épongées	0	%
Taux de prolificité	128	%
Taux de mortalité agneaux	12	%
Taux de productivité numérique	**97**	%
Taux de première mise bas	16	%

Taux de pertes Brebis - Agnelles

Global	8	%
dont mortalité		%
dont autres pertes		%

Répartition des agnelages



Ventes et achats d'animaux

Catégorie	Signe qualité	Poids /tête		Prix € unitaire	/tête
Ventes					
370 Agneaux lourds bergerie	LAB	16,5	kgc	9,74	161
93 Agneaux lourds bergerie		16,4	kgc	7,85	129
50 Brebis de réforme					40
2 Béliers de réforme					50
Achats					
84 Agnelles pour reproduction					140
3 Béliers pour reproduction					600

Prix moyen des agneaux (y compris reproducteurs) **154** €/tête

Agneaux hors reproducteurs : Poids 16,5 kgc/tête

Prix 154 €/tête 9,36 €/kgc

Résultats technico-économiques

Productivité numérique /EMP	**101**	%
Productivité pondérale /EMP	16,6	kgc
Chargement apparent (EMP)	11,2	/ha SFPO
Production brute de viande vive		kgv

Concentrés :	**90**	kg/EMP
	5,4	kg/kgc produit
dont prélevés	73	%
Prix unitaire	265	€/t
Coût du concentré	24	€/EMP
Fourrages stockés	261	kg MS/EMP
Achats de fourrages	18	€/EMP
Frais d'estive	18	€/EMP
Solde sur Coût Alimentaire	**113**	€/EMP

Marge brute atelier

33 849 €

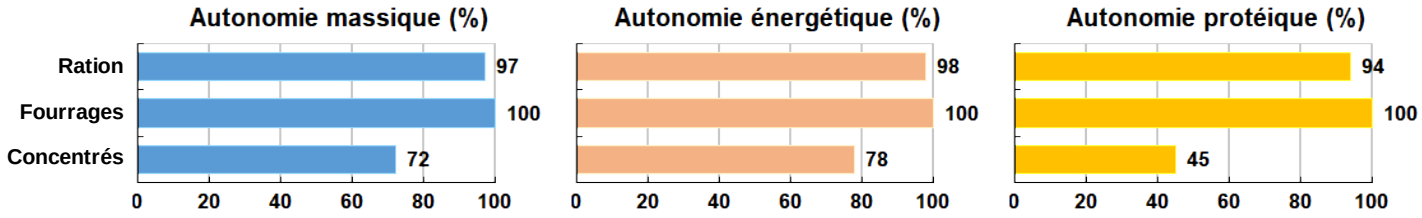
74 €/EMP

491 €/UGBO

826 €/ha SFPO

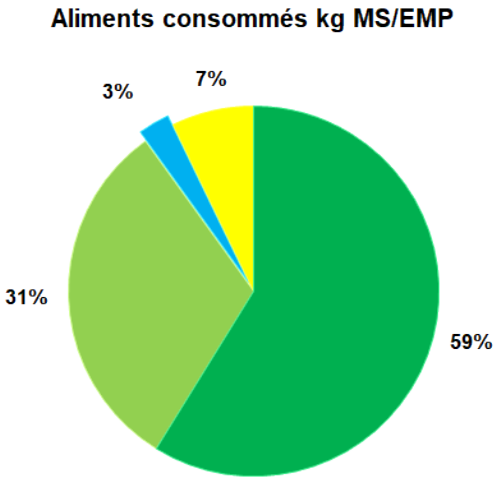
AUTONOMIE ALIMENTAIRE

Ovins viande



	kg MS/EMP
Herbe pâturée y.c. dérobées et parcours (estimatio	467
Herbe récoltée produite et utilisée (y.c. dérobées)	248
Autres fourrages récoltés produits et utilisés	0
Fourrages achetés utilisés	0

Quantité de MS d'herbe pâturée / total fourrages	65	%
Quantité de MS d'herbe utilisée / total fourrages	100	%



	kg MS/EMP
Concentrés produits	57
Concentrés achetés	22
Total concentrés	79

Part de MS concentrés / MS totale ration	10	%

LES RESULTATS ECONOMIQUES 2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 — Régime fiscal : Réel simplifié sur option

PRODUIT BRUT TOTAL (PB) 164 528 €

Ovins viande (44 % PB) 72 962

Ventes 75 942

370 Agneaux lourds bergerie Label (16,5 kgc à 9,74 €)	59 531
93 Agneaux lourds bergerie (16,4 kgc à 7,85 €)	11 995
50 Brebis de réforme (à 40 €/tête)	2 000
2 Béliers de réforme (à 50 €/tête)	100
Indemnisation dégâts prédation	1 764
Laine : 690 kg à 0,80 €	552

Achats d'animaux -13 560

84 Agnelles pour reproduction (à 140 €/tête)	-11 760
3 Béliers pour reproduction (à 600 €/tête)	-1 800

Aides 10 580

Aide Ovine : 460 têtes à 23,00 €	10 580

Surface fourragère (1 % PB) 2 226

Aides 2 226

Aide Légumineuse fourragère : 15 ha à 148,43 €	2 226

Grandes cultures (4 % PB) 6 638

Ventes 6 638

Cession interne au troupeau : 300 q à 15,00 €	4 500
Céréales à paille : 75 q à 28,50 €	2 138

Produits non affectables (50 % PB) 82 703

Aides 82 703

Aides découplées Base : 278 ha à 113,00 €	31 414
Indemnité compens handicap	20 140
Aide découplée Ecorégime : 278 ha à 63,39 €	17 622
Aide Protection pour Prédation	11 000
Aide découplée Redistributive : 52 ha à 48,58 €	2 526

CHARGES 106 027 €

Charges opérationnelles (30 % PB) 48 570

Troupeau (69 UGB ovins viande)	397	€/UGB	**27 391**
Concentrés	158	€/UGB	10 915
Pensions et frais d'estives	123	€/UGB	8 460
Frais d'élevage	65	€/UGB	4 510
Frais vétérinaires	38	€/UGB	2 614
Prestation herbivores par un tiers	13	€/UGB	892
Surfaces fourragères (221 ha SFT : dont 41 ha SH, 180 ha SP)	63	€/ha	**13 948**
Engrais et amendements	54	€/ha	11 983
Semences et plants	6	€/ha	1 418
Fournitures pour fourrages	2	€/ha	547
Productions végétales (11 ha GCU)	657	€/ha	**7 231**
Engrais et amendements	433	€/ha	4 768
Travaux par tiers	135	€/ha	1 480
Semences et plants	89	€/ha	983

Charges de structure (35 % PB) 57 457

(hors amortissements et frais financiers)

Main-d'oeuvre (MSA + salaires)	84	€/ha ST	19 585
Foncier	13	€/ha ST	3 003
Matériel	59	€/ha ST	13 688
Bâtiments et installations	8	€/ha ST	1 857
Autres charges	83	€/ha ST	19 324

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (36 % PB) 58 501 €

58 501 €/UMO (1 UMO exploitant)

Annuités (29 % EBE) 16 692 €

Remboursement de capital	13 943
Frais financiers long et moyen terme (LMT)	2 749

Frais financiers court terme (CT) 0 €

Amortissement 16 500 €

Matériel	54	€/ha	12 600
Bâtiments et installations	43	€/UGB	3 000

Frais financiers (LMT et CT) 2 749 €

DISPONIBLE POUR EXPLOITANT ET L'AUTOFINANCEMENT 41 809 €

41 809 €/UMO

RESULTAT COURANT (24 % PB) 39 252 €

39 252 €/UMO

Total actif hors foncier			€	Valeur ajoutée nette (hors aides)	-30 692 €/UMO
			€/UMO	EBE hors foncier / actif hors foncier	%
Animaux	%	Bâtiments et installations	%	Taux d'endettement hors foncier	%
Matériel	%	Autres immobilisations	%	Trésorerie nette globale	0 €

Coût de production de l'atelier Ovins viande

Résultats avec conventions nationales - Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Productivité

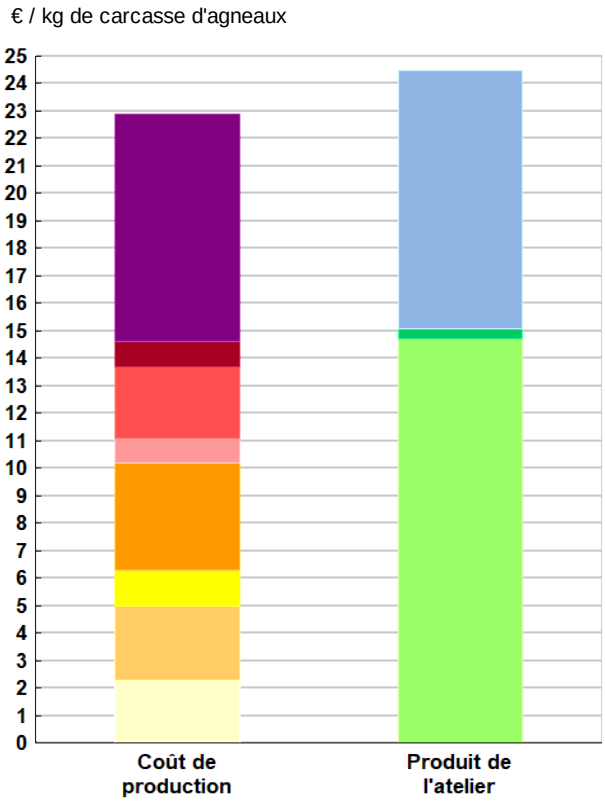
Production équivalente d'agneaux (kgc)	6 384
Main-d'oeuvre à rémunérer (UMO)	1,26
Productivité MO rémunérée (kgc/UMO)	**5 067**
Productivité MO - yc bénévole (kgc/UMO)	4 373

€ / kg de carcasse d'agneaux

Coût de production total	**23,0**
Travail	8,3
Foncier et capital	0,9
Frais divers de gestion	2,6
Bâtiments et installations	0,9
Mécanisation	3,9
Frais d'élevage	1,3
Approvisionnements des surfaces	2,7
Alimentation des animaux	2,3

€ / kg de carcasse d'agneaux

Produit total	**24,5**
Prix agneaux	9,4
Autres produits	0,4
Aides	14,7



Approche comptable

Coût de production €/kgc	23,0
Prix de revient €/kgc	7,8
Rémunération permise €/kgc	8,3
Rémunération permise nb SMIC/UMO	2,46

Prise en compte des amortissements et rémunération de tous les facteurs de production (travail, capitaux propres et terres en propriété).

Approche trésorerie

Coût de fonctionnement €/kgc	22,5
Prix de fonctionnement €/kgc	7,4
Trésorerie permise €/kgc	8,7
Trésorerie permise nb SMIC/UMO	2,59

On remplace les amortissements par le capital d'emprunts remboursés et on ne rémunère pas les capitaux propres et les terres en propriété.

Animaux vendus	%	Poids à la vente	Prix de vente	Prix de revient	Prix de fonctionnement
463 Agneaux lourds bergerie	100,0	17 kgc/tête	9,36 €/kgc	8,06 €/kgc	7,71 €/kgc

Coût de production de l'atelier Ovins viande - Pour en savoir plus

	€ / kg de carcasse
Coût de production total	22,95
Travail	
Salaires et charges salariales	1,52
Rémunération du travail exploitant (CS)	6,76
Foncier et Capital	
Fermage et frais du foncier	0,42
Rémunération terres en propriété (CS)	0,00
Amortissements améliorations foncières	0,14
Frais financiers	0,38
Rémunération capitaux en propriété (CS)	0,00
Frais divers de gestion	
Transports, assurances, frais de gestion	2,64
Autres amortissements	0,00
Bâtiments et installations	
Eau	0,00
Électricité et gaz	0,21
Entretien et location des bâtiments	0,28
Amortissements bâtiments-installations	0,45
Mécanisation	
Travaux par tiers	0,21
Carburants et lubrifiants	0,89
Entretien du matériel	1,03
Achat de petit matériel	0,00
Crédit bail	0,00
Amortissements matériel	1,77
Frais d'élevage	
Frais vétérinaires	0,41
Frais repro, identification, GDS, cont perf	0,85
Achats de litière	0,00
Frais de transformation et com.	0,00
Approvisionnements des surfaces	
Engrais et amendements	2,28
Semences	0,31
Autres charges végétales	0,09
Alimentation des animaux	
Achats de concentrés et minéraux	1,01
Achats de fourrages et mise en pension	1,33

Résultats avec conventions nationales

Main-d'oeuvre	
Exploitant (UMO)	0,97
Salariée (UMO)	0,29
Total main-d'oeuvre à rémunérer	1,26
dont pour transformation et com.	
Main-d'oeuvre bénévole	0,20

Production équivalente d'agneaux carcasse (%)	
Agneaux lourds ou vendus en kgc	119,7
Autres agneaux vendus	0,0
Agneaux achetés pour l'engraissement	0,0
Achats de reproducteurs	-19,7
Variation d'inventaire agneaux	0,0
Production équivalente (kgc) /EMP	13,88

		€ / kg de carcasse
Produit de l'atelier		
Prix agneaux		9,36
Autres produits		0,41
Aides	couplées et autres	3,68
	découplées	7,90
	deuxième pilier	3,16

	€ / kg de carcasse
Données complémentaires	
Total charges courantes	13,84
Total amortissements	2,35
Total charges supplétives (CS)	6,76
Coût production hors charges sup.	16,19
Annuités	2,30
Charges sociales exploitants	1,45

Céréales intra-consommées (ha)	6,0

Résultats économiques atelier	
Excédent brut €/UMO	62 938
Excédent brut €/kgc	9,56
Revenu (RCAI) €/UMO	54 474
Revenu disponible €/UMO	47 781

Hypothèses retenues Taux d'intérêt des capitaux propres (%) 2,16 Montant du fermage des terres en propriété (€/ha) 12

Rémunération €/UMO 44 502 = [SMIC net 17 116] x [coef "SMIC brut" 1,30] x [nb de SMIC/UMO 2,00]



Cas-type ovins viande
PACA - Drôme - Isère

Spécialisé transhumant en zone préalpine

Agnelage x1 - agneaux lourds bergerie

REF. 0924T1006 / PREASPE1 - RÉSULTATS CAMPAGNE **2025**
Groupe : OV spécialisé pastoral collectif

Contacts :

Claire GUYON - CA 84 - claire.guyon@vaucluse.chambagri.fr
Rémi LECONTE - MRE PACA- r.leconte@mre.paca.fr
Maxime MAROIS - IDELE - maxime.marois@idele.fr

Crédits photos :

Ce document a été généré à partir de la base de données DIAPASON. L'outil DIAPASON est utilisé pour le suivi des fermes de référence des secteurs élevage et grandes cultures. Il permet de stocker et de calculer de façon harmonisée les données de fonctionnement et les indicateurs de résultats des exploitations et des cas-types élaborés par les équipes.

Le dispositif partenarial INOSYS Réseaux d'élevage a pour objectif de produire des références sur les systèmes d'élevage. Il s'appuie sur un réseau d'environ 1400 exploitations suivies par près de 200 conseillers des Chambres d'agriculture et de divers organismes animés par l'Institut de l'Elevage. Basé sur une approche globale des systèmes, ces exploitations font l'objet d'un recueil de données harmonisé portant sur un large spectre de domaines techniques et économiques, permettant d'évaluer leur impact au plan environnemental et d'analyser leurs trajectoires collectives dans la durée. Ses productions (références, cas-types, ...) alimentent le conseil et la formation des éleveurs et des candidats à l'installation, et contribuent à diffuser les concepts de multiperformance, de vivabilité et de résilience des exploitations.
En savoir plus

Avertissement

Les chiffres concernant le coût de production ou le prix de revient contenus dans cette publication ne peuvent pas être considérés comme des indicateurs de référence pour la contractualisation calculés par IDELE dans le cadre prévu par la loi EGALIM 2.
Pour en savoir plus :
Indicateurs de référence pour la contractualisation

Date d'édition :
Novembre 2026

Avec le soutien financier de :

Confédération Nationale de l'Elevage CNE

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR